

1. *Débitrice*: **Société Immobilière de la route du Molliau**, route de Molliau 30, **1131 Tolochenaz**

2. *Remarques*: A vous tous tiers intéressés.

D'office, vous êtes cités à comparaître à mon audience du mardi 20 septembre 2005 à 09:00 heures, à Nyon, au Tribunal d'arrondissement, route de St-Cergue 38, pour voir statuer sur la demande de prolongation de 6 mois (art. 295 al. 4 LP), soit jusqu'au 22 mars 2006, du sursis concordataire présentée à ses créanciers par la Société Immobilière de la route du Molliau, (représentée par Me Xavier Petremand, avocat à Lusanne), par le commissaire au sursis M. Paul Oberholzer de la Fiduciaire Burkhalter et Partenaires SA à Pully.

Les créanciers intéressés peuvent se présenter à cette audience pour y fournir tous renseignements utiles sur la situation de la société débitrice.

Tribunal d'arrondissement de la Côte  
1260 Nyon

(03012756)